

Apivar

COMMERCIAL

Contrôle du varroa (varroase) chez l'abeille

Pour utilisation d'urgence seulement

GRUPE 19 INSECTICIDE



Pour vente et utilisation en Colombie Britannique, en Alberta, au Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec, au Nouveau Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'île du Prince-Édouard du 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 30 juin 2012.

N° D'homol. 29092 LPA
Lire l'étiquette avant utilisation
Garantie : Amritraz

ATTENTION
POISON
3,33%

Danger! Peut causer une sensibilisation cutanée.
Précautions: Tenir hors de portée des enfants. Conserver les lanières dans leur étui original non ouvert, éloigné des dangers. Éviter de respirer les vapeurs du produit à l'ouverture du sachet. Éviter le contact avec la peau et les yeux et porter des gants en latex lors de la manipulation des lanières. Laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après emploi. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut être nocif en cas d'inhalation.
Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'emploi.
Très toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques.
Éviter toute éventuelle contamination de réserve d'eau avec les lanières ou les étuis vides.

Précautions autres:
En cas de contact avec la peau ou les vêtements: éliminer tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux: garder les paupières fermées et rincer doucement et soigneusement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles contactées du boîtier de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

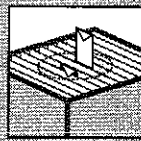
En cas d'inhalation:
Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Éviter de contenir ou l'éloigner avec soi lorsqu'on contacte le centre anti-poison ou le médecin ou l'infirmier cherché à obtenir une aide médicale.

Renseignements toxicologiques:
L'amritraz agit principalement comme agoniste adréno-récepteur α_2 . Les symptômes d'un empoisonnement peuvent inclure une dépression du système nerveux central, l'arythmie, l'hypotension, et un ralentissement de la fréquence cardiaque; une irritation de la peau et des yeux et des rougeurs temporaires de la peau. Phénotolamine et yohimbine peuvent servir d'antidotes.

Informations Générales:
Apivar est une lanière plastique à libération prolongée destinée à l'emploi en ruches pour contrôler l'acarien de l'abeille, Varroa Destructor.

Mode d'emploi:

Pour le traitement contre le varroa: Retirer les hausses à miel de la ruche avant d'appliquer les lanières Apivar®. Utiliser deux lanières Apivar® pour chaque chambre à couvain, séparer la double lanière et suspendre chaque lanière entre deux cadres pour rayons, à l'intérieur du couvain ou de la grappe d'abeilles, en respectant une distance minimale de deux cadres entre chaque lanière. Laisser les lanières Apivar® de telle façon que les abeilles puissent marcher sur les deux faces des lanières. Laisser les lanières en place dans la ruche pendant 42 jours et ensuite les enlever. En cas de mouvement à l'intérieur de la ruche lors des lanières, repositionner les lanières vers la grappe d'abeilles et les laisser un autre 14 jours avant de les retirer de la ruche. Les lanières doivent être retirées après un maximum de 56 jours. NE PAS réutiliser les lanières. Ne pas manipuler plus de 200 lanières par personne par jour.



Handwritten: OK 16/6/2011

Fin de traitement:

Suspendre les lanières Apivar® dans la ruche au printemps ou à l'automne si les infestations de varroa ont atteint le seuil de traitement. Toutes les lanières Apivar® doivent être enlevées 2 semaines avant le début de la miellée.

NE PAS UTILISER LES LANIÈRES APIVAR EN PRÉSENCE DE MALLESSES À MIEL

Si les infestations de varroa ont atteint le seuil de traitement à l'automne, retirer les hausses à miel avant d'utiliser les lanières Apivar®.

Consulter les lignes directrices provinciales pour plus de renseignements sur le contrôle du varroa.

Temps d'attente pour le miel: Ne pas utiliser en présence de hausse sur les ruches. Attendre 14 jours après le retrait des lanières avant de remettre les hausses à miel.

Question de la résistance: Apivar®, insecticide du groupe 19. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Apivar et à d'autres insecticides du groupe 19. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

Dans la mesure du possible, alterner le Apivar® ou les insecticides du même groupe 19 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Identifier correctement l'insecte et s'assurer du respect des seuils économiques et agronomiques avant de commencer le traitement.

Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Pour des cultures précoces ou des organismes nuisibles précoces, s'adresser au spécialiste local des infestations sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain.

Conservation et élimination:

Conservation: Température ambiante, à l'abri de la lumière directe du soleil et des autres pesticides qui pourraient contaminer les lanières. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture pour humains ou pour animaux.

Élimination: Éliminer l'emballage et les lanières utilisées conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se débarrasser, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de versement ainsi que pour le nettoyage des versements.

Durée de conservation: stocké convenablement dans son sachet non ouvert, ce produit ne montre pas de dégradation significative pendant 2 ans après fabrication.

Avis à l'utilisateur:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Titulaire de l'enregistrement au Canada et propriétaire du produit et de la marque Apivar®: Veto-pharma S.A., 14 avenue du Québec - 91140 Villefontaine sur Yvette - FRANCE

Personne-ressource pour les demandes du public: ALBERTA HONEY PRODUCERS COOPERATIVE LTD, 70 Alberta Ave, Box 3909, Spruce Grove, Alberta T7X 3B1 - Tél: 1-780-962-5573